

**Bulletin municipal n° 17 - août 2015 – INPS**

**Le mot du maire**



*Chères Mabarotines, chers Masbarotins,  
Un budget municipal est la traduction financière des choix politiques  
d'une équipe, des actions à mener, des priorités que l'on se donne. Il se  
regarde en rapport avec les engagements pris lors des dernières  
élections municipales.*

*Le budget 2015 suit aussi avec les évolutions nécessaires pour répondre  
aux attentes et besoins de la population, en fonction des restrictions  
budgétaires liées à des contraintes dues à des éléments extérieurs ; je pense*

*à la baisse de la population et à la diminution des dotations de l'Etat.*

*Le contexte est difficile pour toutes les collectivités. La commune de Masbaraud-Mérignat  
n'échappe pas à cette règle...*

*Dès 2014, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) par l'Etat, et, en parallèle,  
des dépenses obligatoires supplémentaires, notamment pour l'application de la réforme des  
rythmes scolaires, ont modifié le budget.*

*En 2015 l'état se resserre avec une baisse de la DGF de près de 5 000€, réduction sans  
précédent de nos ressources financières risquant de mettre en cause non seulement notre  
capacité d'investissement dans de nouveaux projets, mais aussi de dégrader les services offerts  
à nos administrés.*

*Il faudra faire aussi bien avec beaucoup moins de moyens dans un contexte de crise  
économique et sociale.*

*Pour cela, la commission des finances s'est focalisée sur toutes les sources d'économies  
envisageables sans a priori , pour élaborer notre budget communal, pour ne pas augmenter nos  
taux d'impôts locaux et les tarifs communaux comme nous nous y étions engagés.*

*Néanmoins, malgré ces restrictions nous persévérons dans notre projet de réhabilitation des  
bâtiments Mairie Ecole et de la création d'une chaufferie, car les aides sont d'ores et déjà  
acquises à des taux qui ne se représenteront certainement plus à une telle hauteur au vu de la  
conjoncture actuelle.*

*Bonnes vacances estivales à tous...*

*Très cordialement  
Joël ROYERE*

**Mais oui mais oui l'école est finie ..**

Encore une année scolaire qui s'achève, kermesse  
et goûter de fin d'année ont permis à tous de se  
retrouver une dernière fois avant des vacances bien  
méritées pour recharger les batteries et préparer  
sereinement la rentrée future..





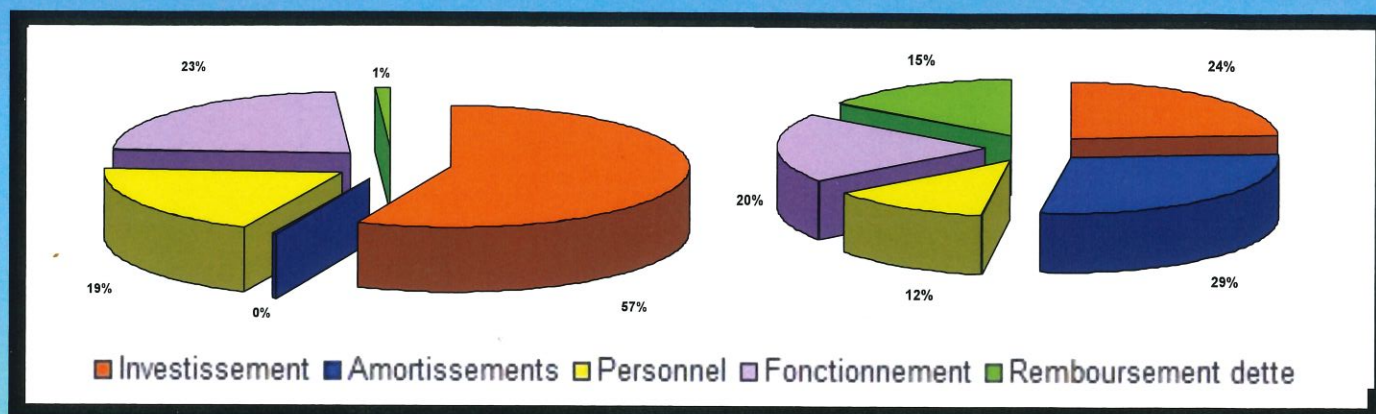
## Budget primitif 2015

Un budget maîtrisé et équilibré malgré une baisse des dotations de l'état

Le conseil municipal œuvre au quotidien pour faire face aux dépenses obligatoires, tout en respectant un budget serré. Cette année sera sous le signe de l'investissement au vu du programme engagé, mais sans trop alourdir la dette, grâce à l'obtention de nombreuses subventions et en évitant d'augmenter les taux d'imposition locaux.

### Budget Principal de 649 417 €

### Budget Eau et Assainissement de 132 761 €



#### Quelques précisions sur le programme d'investissement :

##### BUDGET PRINCIPAL

Les travaux de réhabilitation du bâtiment mairie/école et la création d'une chaufferie bois d'un montant de 249 500 € HT sont subventionnés à hauteur de 193 785 € soit 77,67%.

Les travaux de voirie pour l'année 2015 s'élèvent à 42 800 € HT et sont subventionnés à hauteur de 11 150 € soit 26,05%.

Les travaux d'enfouissement du téléphone dans le bourg s'élèvent à 25 375 € HT et sont subventionnés à hauteur de 17 000 € soit 67%.

##### BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

La dernière tranche de travaux de mise aux normes du captage s'élève à 6 500 €.

Le budget prévoit également l'achat de terrains et la conclusion de conventions de passage pour le réseau d'eau d'un montant de 5 000 €.

Des travaux en régie ont déjà été réalisés à Fontelune et à Villette (pose de buses) et d'autres sont prévus chemin des écoliers et chemin du Montalescot (busage...).

*Tous ces investissements sont d'ores et déjà engagés avec des taux de subventions élevés.*



### Taux d'imposition 2015

(idem 2014)

Taxe d'habitation : 11,09 %

Taxe foncière bâti : 13,74 %

Taxe foncière non bâti : 60,11 %

### Financement du programme d'investissement



- Subventions
- FCTVA
- Autofinancement
- Emprunt



## Point d'étape - travaux

### BATIMENT MAIRIE/ECOLE

Notre projet de réhabilitation des locaux Mairie-Ecole et la création d'une chaufferie bois se concrétise enfin.

Les travaux programmés sur 12 mois ont commencé le 4 mai 2015.

Malgré un chantier important et un planning serré, les entreprises FAURE (St Dizier Leyrenne), PARBAUD (La Souterraine), FAYETTE (Bourganeuf), AEL (Guéret) et CADILLON (Guéret) que nous avons choisies pour mener à bien les travaux respectent le calendrier et ont bien avancé.

Une grande partie des travaux seront terminés pour la rentrée scolaire 2015-2016.

Je tiens à remercier les élus qui ont participé au déménagement des classes et des archives de la Mairie le 1er week-end des vacances afin que les travaux du bâtiment puissent commencer à la date prévue du 6 juillet.



Entreprise FAURE



Entreprise PARBAUD



Ent. EUROVIA dans le village de Villette

### VOIRIE

La voirie est un poste de dépense important dans une commune. L'expérience prouve que l'entretien régulier évite les dégradations importantes synonymes bien souvent de grosses dépenses !

C'est pourquoi nous nous sommes attachés dès 2015 à faire un programme de réfection totale de la voirie sur plusieurs années à hauteur de 50.000 € par an.

Nous avons commencé en juin par le village de Villette et de Fontelune. Les travaux ont consisté au curage des fossés et en une reprise des parties les plus endommagées avec la pose d'un revêtement à chaud fibré réalisés par l'entreprise Eurovia, qui a apporté tout de suite un meilleur confort et une facilité de circulation aux riverains ainsi qu'aux autres usagers.

A la vue du très bon travail réalisé et de l'excellent résultat, la même opération sera reconduite en 2016 sur les villages des Fayes et des Gouttes.

## Etat civil

### Décès

Odette LAFOREST  
le 6 mars 2015

Fernand Roger CHATENET  
le 21 mars 2015

Colette COIGNOUX  
le 28 mars 2015

Henri Robert LIRAUD  
le 29 avril 2015

**M. Le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs sincères condoléances aux familles**

### Mariage

Jean-Philippe GALATAUD et Aline Marguerite LAJOIGNIE  
le 4 juillet 2015

### Baptême civil

Lyse Caroline DEVAUTOUR  
le 11 juillet 2015

**M. Le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs sincères félicitations aux familles**



## *Le village de Masbaraud-Mérignat est-il propice aux champions cyclistes ?*

Après Raymond POULIDOR natif de Masbaraud et qui a fait les beaux jours du cyclisme Français pendant de nombreuses années, un jeune Masbarotin fait parler de lui.

**Sébastien COUCAUD** licencié à l'avenir Cycliste de Bourgneuf depuis 2014 et qui pratique aussi bien le cyclo-cross que le VTT ou le vélo sur route.

Se sentant pousser des ailes, Sébastien s'est lancé dans la compétition en 2014 avec de belles réussites (plusieurs victoires et de nombreux podiums...).

Alors continue comme ça et nous te souhaitons bonne chance Sébastien !



## *Deux institutrices sur le départ*



L'année scolaire ne s'est pas terminée sans amertume car elle a vu le départ de deux enseignantes très appréciées, Marie-Pauline Valadeau et Jennifer Pascal arrivées il y a un an. et pour qui la cloche de fin de cours a sonné à Masbaraud.

Nous allons tous les regretter, tant elles se sont investies et ont travaillé dans notre petite école, dispensant un enseignement de qualité et étant proches des enfants, des parents et des élus.

La Mairie les a honorées autour d'un verre de l'amitié, les remerciant pour leur investissement et leur souhaitant une bonne installation dans leurs nouveaux postes, tout en espérant qu'elles gardent un bon souvenir de notre commune...

## *Une nouvelle association à Masbaraud !*



**LES ARTS' EN CIEL**  
de Masbaraud-Mérignat

ATELIER D'ARTS PICTURAUX

7, chemin des Arces - 23400 MASBARAUD-MÉRIGNAT - 06 67 29 42 59

Depuis septembre 2014, une vingtaine d'artistes-peintres amateurs se retrouvent pour partager avec enthousiasme leur passion qu'ils pratiquent depuis de nombreuses années. Cette activité a lieu tous les mercredis à la salle polyvalente de 13H00 à 18H00.

### **CONTACTER LA MAIRIE**

3 route du Montalescot  
23400 MASBARAUD-MERIGNAT

**05.55.64.09.01**

[mairiemasbaraud@orange.fr](mailto:mairiemasbaraud@orange.fr)

Permanences du secrétariat  
lundi – mardi – jeudi  
13h30 à 17h30  
Vendredi  
13h30 à 16h30